



Communiqué de presse Roue Libre. 10 octobre 2023

600.000 passages cyclistes au Totem du Verney avec un mois d'avance par rapport à 2022 - Une progression record qui questionne sur l'adéquation de certaines infrastructures.

Le 2 octobre 2023, nouvelle date du dépassement. 600 000 passages cyclistes ont été comptabilisés cette année sur le totem du Parc du Verney de Chambéry soit près d'un mois d'avance sur l'année déjà record de 2022 (30 octobre), et 3 mois d'avance sur l'année 2021 (28 décembre) ! L'association Roue Libre se réjouit de cette forte progression du nombre de cyclistes dans les déplacements du quotidien. Ce très bon résultat oblige désormais les collectivités à être pro-actives dans les choix et adaptations des aménagements au risque de devoir gérer des situations conflictuelles entre piétons et cyclistes.

L'accroissement spectaculaire de l'usage du vélo est très positif en matière de mobilités actives avec de très nombreux cobénéfices (économies, santé, bruit, pollution, apaisement de la circulation...). Il ne doit toutefois pas créer un danger, ni même un inconfort supplémentaire, pour celles et ceux qui se déplacent à pied, en particulier les plus vulnérables d'entre nous : enfants, personnes âgées, personnes à mobilité réduite...

Pourtant, avec l'augmentation des flux liés aux mobilités douces, quelques difficultés de cohabitation apparaissent, essentiellement dans les secteurs où une mixité des usagers est imposée par l'aménagement du domaine public (voies vertes, trottoirs partagés, zones piétonnes ouvertes aux cyclistes...). L'association Roue Libre se mobilise pour que les projets d'aménagement urbains intègrent une amélioration des circulations cyclables ET piétonnes, en section courante, comme dans les intersections.

Roue Libre propose une [synthèse technique sur la thématique des conflits "modes doux" en s'appuyant sur la littérature scientifique et des retours d'expérience](#). La méthodologie envisagée reste à consolider, il s'agit donc d'une base pour échanger avec les collectivités sur les actions pouvant être menées dans une optique de prévention.

- Création de cartes participatives d'identification des secteurs déjà ou potentiellement conflictuels
- Analyse des flux (cycles et piétons) et de leur évolution
- Mise en œuvre de la méthode et du calculateur SUPLOS (Shared Use Path Level Of Service) qui permettent de déterminer les largeurs et types d'aménagements en fonction des flux attendus en heure de pointe
- Réévaluation de la pertinence de voies vertes en mixité d'usage au regard d'un réseau express vélo et d'une offre de mobilité attractive
- Prise en compte des retours associatifs et des usagers (dans l'aménagement récent de l'avenue des Ducs à Chambéry, plusieurs zones potentiellement conflictuelles avaient été signalées dès la phase projet, et les premiers retours d'usage ont montré la pertinence de ce regard).
- Au-delà des aspects liés aux infrastructures, la prévention et la formation des usagers constituent également de puissants leviers d'action

L'essor des mobilités douces dans des espaces contraints impose à chacun d'adapter son comportement. Lorsque nous roulons à vélo, soyons conscients des risques, des insuffisances des infrastructures actuelles et de la pluralité des usages. Adaptions trajectoires et vitesses à chaque situation, et marquons des égards envers les personnes que nous croisons à pied : un sourire, une attention... tous cyclistes, tous piétons ! La tendance relevée ces dernières années appelle dans le même temps une prise en compte globale des déplacements dans l'espace public, les cycles se trouvant à la croisée des zones conflictuelles : trop rapides pour les piétons, trop lents pour les automobilistes et désormais trop nombreux pour être ignorés !